



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TENNIS: VICTOIRE DE STANISLAS WAWRINKA

Le Conseil d'Etat salue un exploit retentissant

Le Conseil d'Etat vaudois félicite chaleureusement le tennisman de Saint-Barthélémy Stanislas Wawrinka suite à sa victoire contre Rafael Nadal en finale de l'Open d'Australie à Melbourne au terme d'une rencontre d'abord somptueuse, puis aussi surprenante que crispante. Même s'il est difficile de comparer les performances à travers les époques, il s'agit indéniablement d'un des plus retentissants exploits sportifs vaudois de l'histoire.

Le Conseil d'Etat se plaît à relever que le travail et l'abnégation ajoutés au talent débouchent sur une consécration qui vient couronner une carrière déjà riche d'un titre olympique, d'une demi-finale à l'US Open et d'une autre aux Masters. Elu meilleur sportif vaudois en 2008 et Suisse de l'année 2013, Stanislas Wawrinka accède désormais au 3e rang mondial au classement de l'ATP. Le Conseil d'Etat le remercie de porter haut les couleurs du canton de Vaud en Suisse et dans le monde, non seulement grâce à ses résultats, mais aussi par son attitude et sa personnalité.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 janvier 2014

DECS, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, 079 206 79 69 ; Pierre-Yves Maillard, président du Conseil d'Etat, 079 743 42 37